

Concours international du diaporama numérique 2024

Le diaporama

Le « Court métrage photo » est un média audiovisuel inédit qui marie intimement les images, le son et parfois le texte. Dans les œuvres présentées l'image fixe est le support visuel de base, mais nous restons ouverts à l'incrustation de vidéos. Les vidéos pures ne sont pas autorisées.

Le sujet traité est complètement laissé libre à l'auteur.

L'auteur peut exprimer une idée, apporter une réflexion, raconter une histoire, illustrer une chanson, faire une documentation, ou laisser parler son imagination.

L'idée du concours

L'idée du concours est de permettre aux auteurs avec un seul envoi de participer à plusieurs jugements dans différents pays. Dans chaque pays, un ou plusieurs clubs peuvent se porter candidats pour participer au jugement. Les clubs respectifs veilleront à ce que l'évaluation soit effectuée par des juges compétents. Il y aura donc plusieurs Palmarès locaux et un Palmarès global.

Un autre but de la compétition est de diffuser, juger et de faire connaître le Diaporama numérique en dehors du « monde de l'audiovisuel ».

Une caractéristique principale de la compétition est de limiter la durée d'un diaporama à 3 minutes et 21 secondes. D'où le nom « Challenge 321 ». Pour les auteurs, le challenge est de transmettre leur histoire dans ce court laps de temps. Pour le public, la courte durée assure un programme varié.

L'organisation

Le « Challenge 321 » est organisé par le groupe de travail "Challenge" du club AV-Dialogue e.V. en Allemagne. Les diaporamas inscrits seront proposés aux différents groupes co-organisateurs dans les pays participants. Après l'évaluation par chaque groupe un classement sera effectué. Le palmarès final sera calculé par l'addition des points de chaque groupe.

Bien entendu, les organisateurs s'engagent à ne pas diffuser les œuvres sur Internet ou par quelque autre moyen.

Les œuvres présentées, la liste des clubs participant au jugement et les résultats du jugement seront diffusés sur le site web du Challenge (www.challenge321.org).

Droits d'inscription

Pour chaque montage il y a des droits d'inscription de 10 euros. Avec ces droits, quelques frais sont couverts, par exemple les coûts du serveur web. Les organisateurs s'efforceront de limiter les dépenses. Le reste des recettes sera reversé à titre de prix en espèces aux meilleurs auteurs.

Nous demandons le paiement par **PayPal** si possible ou alternativement par virement bancaire. Veuillez préciser vos nom et prénom.

a) Virement via PayPal:

Pay@challenge321.org

b) Virement SEPA à Challenge 321:

Achim A. H. Maier

IBAN: DE90 1203 0000 1075 8319 15

BIC: BYLADEM1001

Concours international du diaporama numérique 2024

Recommandations

Le « Challenge 321 » étant une compétition internationale, il peut y avoir des problèmes dans la compréhension du texte.

Si le texte parlé est utilisé, différentes versions linguistiques peuvent remédier au problème linguistique. Sinon, veuillez joindre à votre envoi le texte du montage ou une description de son contenu et, dans la mesure du possible, des traductions. Une description brève devrait être jointe au moins en anglais.

Participation

Format de fichier: Veuillez envoyer uniquement des fichiers vidéo dans un conteneur MP4. Veuillez utiliser le codec H.264 avec un débit binaire jusqu'à environ 8 Mbit/sec. Les débits supérieurs à 10 Mbit/sec. sont réduits. Remarque : les autres formats de fichiers posent souvent des problèmes de compatibilité.

Format des images: Le format recommandé est 1920 x 1080 pixels (Full HD). D'autres formats peuvent être acceptés.

Durée maximale: 3 minutes et 21 secondes (321), soit 201 secondes.

Sujet: Libre

Nombre: Chaque auteur peut présenter **une œuvre** et participer une fois comme co-auteur.

Actualité: Les œuvres proposées ne doivent pas avoir plus de deux ans et ne doivent pas avoir déjà participé à un « Challenge 321 » antérieur. Dans ce domaine, nous faisons confiance aux auteurs.

Les droits: Avec l'envoi l'auteur confirme qu'il ne viole pas les droits de tiers, et qu'il accepte les règles du concours.

Envois

Pour inscrire utilisez le formulaire en ligne qui se trouve sur le site web: <https://challenge321.org>

Les envois au concours devront être effectués uniquement par transfert électronique de fichiers. Cela peut être par exemple www.wetransfer.com (service gratuit). Veuillez envoyer le lien de téléchargement à l'adresse suivante: transfer@challenge321.org, Objet: "challenge inscription"

Pour l'envoi, ces fichiers sont nécessaires:

- 1.) Le montage audiovisuel, svp utilisez le nom du **montage** comme nom du **fichier**.
- 2.) Un portrait de l'auteur (hauteur max 1000 pixels)
svp utilisez votre **prénom/nom** comme nom d'**image** (<prénom-nom>.jpg)
- 3.) Une affiche représentative du montage (Format Full HD).
veuillez utiliser le **titre** de montage comme nom de fichier
- 4.) Un fichier optionnel (Word ou PDF) avec autres informations concernant le montage,
utilisez comme nom du document le titre du montage avec un annexe de langue
comme **_fr, _en, _de**.

Concours international du diaporama numérique 2024

La présélection

Si le nombre d'envois est supérieur à 80 environ, une présélection peut être effectuée. Ceci est fait internationalement par au moins une personne de chacune des équipes participantes. Tous les auteurs (y compris les non-acceptées) obtiennent une liste de résultats avec notation.

Les Prix

Pour les meilleurs montages, il y aura des prix en espèces. Ils seront couverts par les bénéfices de la manifestation. La répartition des prix sera déterminée par l'équipe organisatrice. Cent Euros récompenseront le Grand Prix, s'il y a au moins dix inscriptions.

Calendrier

Période de soumission	15. 01. – 15. 03.
Jury	16. 03. – 15. 06.
Proclamation du Palmarès final	30. 06.

Candidature pour participer au jugement

Le « Challenge 321 » est jugé dans différents pays, voilà pourquoi nous attendons la candidature du plus grand nombre possible de pays.

Les candidats devront respecter les conditions suivantes :

- 1.) En cas de présélection au moins une personne devrait visionner tous les montages. Pour ça les envois seraient distribués rapidement.
- 2.) Le jugement sera effectué par au moins cinq juges, la majorité devra avoir de l'expérience dans le domaine de l'audiovisuel. Un jury plus important est admis (tous les membres d'un club, prix du public). Un jury en groupe est souhaité mais non demandé, on peut aussi juger chez soi. Le jugement ne doit passer impérativement dans un jour ou un week-end. Une photo du jury sera la bienvenue.
- 3.) Le résultat du jury devra être inscrit sur un formulaire Excel fourni par le comité organisateur et sera retourné rapidement.
- 4.) Les œuvres sélectionnées pourront être présentées lors d'événements locaux, à des fins non-commerciales.
- 5.) La diffusion des œuvres à des tiers ou sur le Web ou dans d'autres médias n'est pas autorisée sauf avec la permission de l'auteur.

Information et Contact

Site: www.challenge321.org

E-mail: info321@challenge321.org

Groupe de travail Challenge / AV-Dialog e.V.

AV-Dialogue e.V.

Achim Maier

Klaus Fritzsche